

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	28 (1899)
Heft:	7
Rubrik:	Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 31.** *Robert, E.* Méthode pratique et raisonnée de style et de composition. I Elève, 4 ex. II Elève, 1 ex.
- 32.** *Ayer, C.* Cours gradué de langue française. I. La proposition simple. 4 ex.
- 33.** *Chapelet Flamine.* Rimes enfantines à l'usage des écoles et des familles. 8 ex.
- 34.** *Blanc, Ars.* Exercices d'orthographe et de grammaire sur le cours de langue du R. P. Girard. 1 ex.
- 35.** *Coudret et Cuir.* Memento pratique du certificat d'études primaires. Elève, 1 ex.
- 36.** *M^{me} C. C., institutrice.* Premiers éléments d'histoire naturelle. 4 ex.
- 37.** *Renaudin.* Petit manuel de la conjugaison française. 2 ex.
- 38.** *Renaudin.* Le système métrique. 1 ex.



AVIS

Il est rappelé aux aspirantes-institutrices de *langue française* que, en conformité de l'art. 1^{er} du règlement du 20 février 1879, elles doivent adresser, **sans aucun retard**, à la Direction de l'Instruction publique, leur demande d'admission aux examens pour l'obtention du brevet de capacité, qui seront prochainement fixés et annoncés dans la *Feuille officielle*.

A cette demande doivent être joints un acte de naissance, un certificat de bonne conduite délivré par l'autorité locale du dernier domicile et un certificat d'études.

Les instituteurs et institutrices de langue française, dont le brevet de capacité expire dans le courant de la présente année, sont avisés que les examens pour le renouvellement de ces diplômes auront lieu au Lycée de Fribourg.

La date en sera fixée ultérieurement et annoncée dans la *Feuille officielle*.

Les intéressés sont invités à faire parvenir, **sans retard**, au bureau de la Direction de l'Instruction publique, les brevets expirés accompagnés du certificat de conduite délivré par l'autorité locale et l'inspecteur scolaire de l'arrondissement (art. 122 du règlement général).

Pour les membres du corps enseignant, dont le brevet est échu cette année, l'absence aux dits examens serait considérée comme une renonciation à la carrière de l'enseignement.

